



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120241

CESSION A LA SEMIE DE PARCELLES DE TERRAIN DANS LE CADRE  
DU PRUS POUR LA REALISATION DE BATIMENTS REGROUPANT LES  
COMMERCE RUE JACQUES CARTIER

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
22 mai 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

**URBANISME ET FONCIER**

**CESSION A LA SEMIE DE PARCELLES DE TERRAIN DANS LE  
CADRE DU PRUS POUR LA REALISATION DE BATIMENTS  
REGROUPANT LES COMMERCES RUE JACQUES CARTIER**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du projet de rénovation urbain et sociale et plus particulièrement du développement de la sphère économique du quartier de la Tour Chabot/Gavacherie, il est prévu de céder à la SEMIE les parcelles appartenant à la Ville sises rue Jacques Cartier, cadastrées section BH n° 905 de 660 m<sup>2</sup>, n° 861 de 490 m<sup>2</sup>, n° 862 de 27 m<sup>2</sup> et n° 863 de 27 m<sup>2</sup> également, soit en tout une superficie de 1204 m<sup>2</sup>.

Cette cession permettrait à la SEMIE d'édifier de nouveaux locaux pouvant accueillir une superette, un bureau de poste, un bar-tabac et un autre commerce (fleuriste par exemple).

Conformément à la convention ANRU, la cession interviendrait au prix de 20 €/m<sup>2</sup> HT, soit à la valeur de 24 080,00 € HT pour l'ensemble de 1204 m<sup>2</sup> concerné, cession soumise à la législation concernant la TVA sur la marge.

En raison du prix d'acquisition des parcelles par la Ville supérieur au prix de vente à la SEMIE, la Ville ne réalise aucune marge, d'où il résulte que la TVA sur marge est nulle.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à la SEMIE des parcelles cadastrées section BH 905, 861, 862 et 863 au prix global de 24 080,00 € HT et 25 764,40 € TTC ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits étant supportés par l'acquéreur.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**